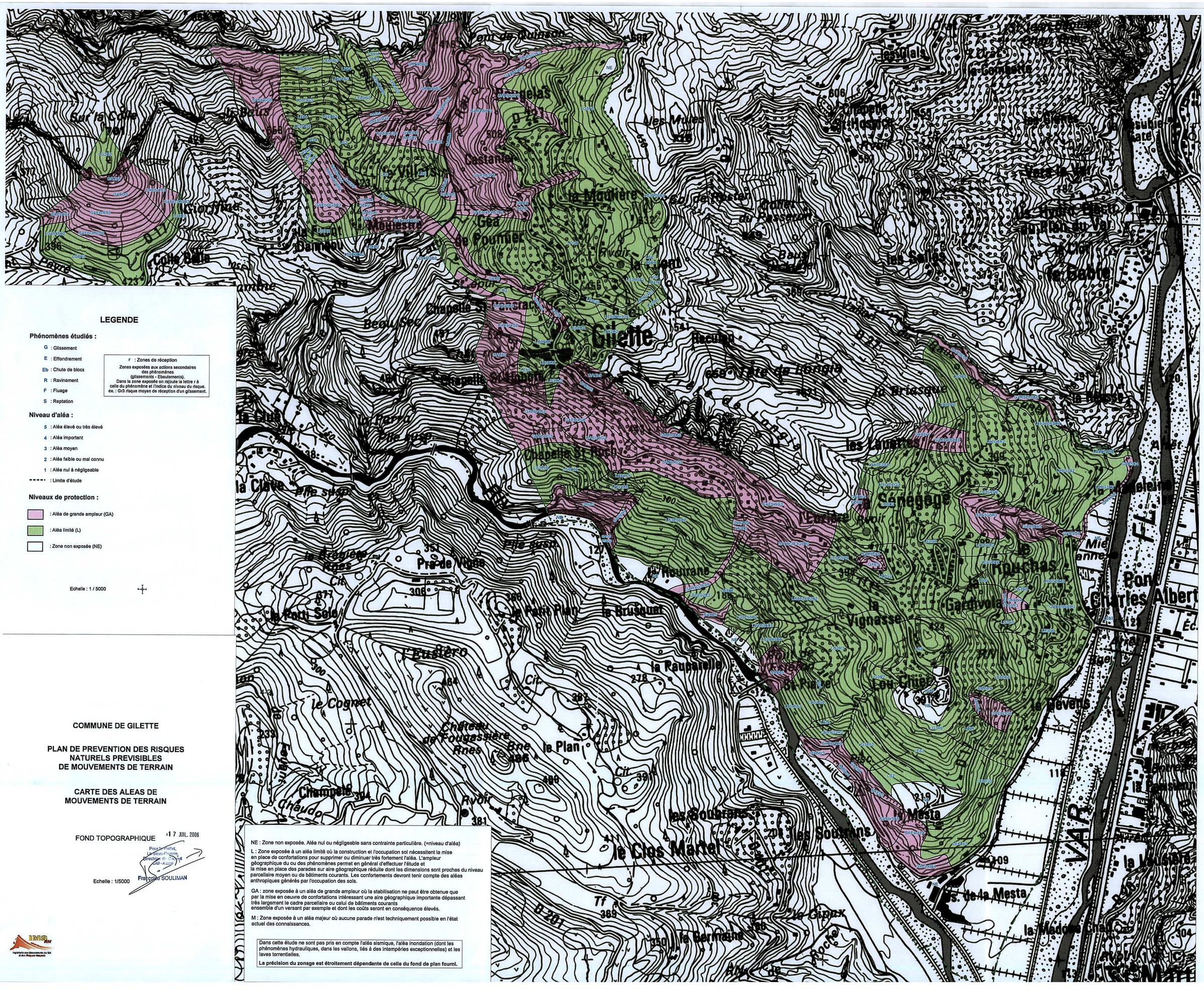


## LEGENDE

**Phénomènes étudiés :**

- G : Glissement
- E : Effondrement
- Eb : Chute de blocs
- R : Ravinement
- F : Fluage
- S : Reptation

r : Zones de réception
Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (glissements - Eboulements).
Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque.
ex. : Gr3 risque moyen de réception d'un glissement.

**Niveau d'aléa :**

- 5 : Aléa élevé ou très élevé
- 4 : Aléa important
- 3 : Aléa moyen
- 2 : Aléa faible ou mal connu
- 1 : Aléa nul à négligeable
- ----- : Limite d'étude

**Niveaux de protection :**

- : Aléa de grande ampleur (GA)
- : Aléa limité (L)
- : Zone non exposée (NE)

Echelle : 1 / 5000

**COMMUNE DE GILETTE**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

**CARTE DES ALEAS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

FOND TOPOGRAPHIQUE

17 JUIL. 2006
Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet
CAB - A 2006
Françoise SOULIMAN

Echelle : 1/5000

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (=niveau d'aléa)

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en oeuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants ensemble d'un versant par exemple et dont les coûts seront en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude ne sont pas pris en compte l'aléa sismique, l'aléa inondation (dont les phénomènes hydrauliques, dans les vallons, liés à des intempéries exceptionnelles) et les laves torrentielles.

**La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.**

IMS RN
Ingénierie des Mouvements du Sol et des Risques Naturels